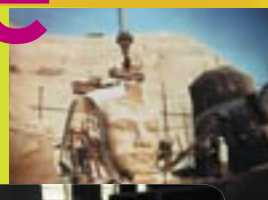


L'UNESCO

Ce qu'elle est



Ce qu'elle fait



« Les
guerres
prenant
naissance
dans l'esprit
des hommes,
c'est dans
l'esprit des
hommes
que doivent
être élevées
les défenses
de la paix »

Acte constitutif
de l'UNESCO



L'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture (UNESCO)

est née le 16 novembre 1945.

Pour cette agence spécialisée des Nations Unies, il ne suffit pas de construire des salles de classe dans des pays dévastés ou de publier des découvertes scientifiques.

L'éducation, la science, la culture et la communication sont des moyens au service d'un objectif plus ambitieux : **construire la paix dans l'esprit des hommes.**

Aujourd'hui, l'UNESCO fonctionne comme un **laboratoire d'idées**. Elle remplit également une fonction normative en élaborant des textes universels sur les nouvelles questions éthiques. L'Organisation sert aussi de centre d'échange d'informations – qui diffuse et permet de partager l'information et le savoir – tout en **aidant les États membres à développer leurs capacités humaines et institutionnelles** dans divers domaines. En bref, l'UNESCO promeut la coopération internationale au sein de ses 190 * États membres et ses six membres associés dans les domaines de l'éducation, de la science, de la culture et de la communication.

* En octobre 2003



L'UNESCO travaille à **créer les conditions d'un vrai dialogue, fondé sur le respect de valeurs partagées par tous et la dignité de chaque civilisation et culture.**

Ce rôle est primordial, notamment face au terrorisme qui constitue une attaque contre toute l'humanité. La planète a un besoin urgent de visions globales envisageant un développement durable fondé sur le respect des droits de l'homme, le respect mutuel et la réduction de la pauvreté, tous ces points étant au cœur de la mission de l'UNESCO et de ses actions.

À travers ses stratégies et ses activités, l'UNESCO œuvre en faveur des **Objectifs du Millénaire pour le développement des Nations Unies** et, plus particulièrement, de ceux qui visent à :

- ❖ **réduire** de moitié la proportion de la population vivant dans l'extrême pauvreté, d'ici à 2015
- ❖ **assurer** l'éducation primaire universelle dans tous les pays, d'ici à 2015
- ❖ **éliminer** les disparités entre les sexes dans l'éducation primaire et secondaire d'ici à 2005
- ❖ **aider** les pays à mettre sur pied des stratégies nationales pour un développement durable, d'ici à 2005, afin d'inverser d'ici à 2015 la tendance actuelle à la déperdition des ressources environnementales

www.un.org/millenniumgoals

Pour plus d'information,
contacter :

Bureau de
l'information du public
UNESCO

7, place de Fontenoy
75352 Paris 07 SP,
France

www.unesco.org/bpi

e-mail : bpi@unesco.org

L'UNESCO :

Comment fonctionne-t-elle ?

La **Conférence générale** est l'organe décisionnel principal et comprend des représentants de tous les États membres. Elle se réunit tous les deux ans pour déterminer les stratégies et les grandes orientations du travail de l'Organisation. Selon le principe d'une voix par pays, elle approuve le programme de l'UNESCO et son budget. Tous les quatre ans, elle nomme le Directeur général sur recommandation du Conseil exécutif.

www.unesco.org/confgen

Le **Conseil exécutif**, composé de 58 États membres, se réunit deux fois par an pour s'assurer que les décisions de la Conférence générale sont bien mises en œuvre. Il est également chargé de préparer le travail de la Conférence générale et d'examiner le programme de l'Organisation et son budget.

www.unesco.org/exboard

Le **Secrétariat** comprend le **Directeur général** et l'**ensemble du personnel**. Le Directeur général est le responsable exécutif de l'Organisation. Il/Elle formule des propositions pour mettre en œuvre les décisions de la Conférence générale et du Conseil exécutif et prépare le projet biennal de programme et de budget. Le personnel met en œuvre le programme approuvé. Le personnel compte environ 2 145 personnes originaires de quelque 160 pays (avril 2003). À la suite d'une nouvelle stratégie de décentralisation, plus de 640 personnes travaillent dans l'un des 53 bureaux de l'UNESCO répartis dans le monde.

L'UNESCO est la seule agence des Nations Unies qui dispose d'un système de **Commissions nationales** dans ses États membres ou membres associés. Les Commissions constituent un lien vital entre la société civile et l'Organisation. Elles fournissent à l'UNESCO de précieuses analyses de son programme et l'aident à mettre en œuvre de nombreuses initiatives, parmi lesquelles des programmes de formation, des études, des campagnes de sensibilisation et des opérations de presse. Les Commissions développent également de nouveaux partenariats avec le secteur privé qui peut apporter une précieuse expertise technique et des ressources financières.

www.unesco.org/ncp/natcom

L'UNESCO joue un rôle à part entière dans le système des Nations Unies et travaille étroitement avec un large éventail d'organisations régionales et nationales. Quelque 350 **organisations non gouvernementales** (ONG) entretiennent des relations officielles avec l'UNESCO et plusieurs centaines d'autres travaillent avec l'Organisation sur des projets spécifiques.

Comment est-elle financée ?

Le budget régulier de deux ans est financé par les États membres qui versent des contributions fixées à l'avance. Le budget régulier proposé pour 2004 et 2005 est de 610 millions de dollars des États-Unis. L'UNESCO bénéficie également de financements extra-budgétaires pour renforcer ses programmes, notamment sur le terrain, et pour augmenter la portée de ses actions. En 2002, ces ressources extra-budgétaires ont représenté quelque 360 millions de dollars.

Impliquez-vous

✳ Rejoignez l'un des 5000 clubs, centres et associations UNESCO présents dans près de 120 pays.

www.unesco.org/ncp/clubs

✳ Contactez l'une des 7500 écoles associées qui organisent des actions éducatives pour la paix dans près de 170 pays.

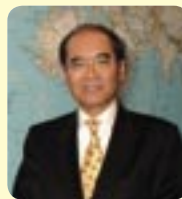
www.unesco.org/education/asp

✳ Envoyez une contribution au Programme Co-action qui finance chaque année près de 100 projets de développement dans les pays les plus pauvres.

www.unesco.org/coaction

✳ L'UNESCO accepte un nombre limité de fonctionnaires nationaux, de chercheurs et d'étudiants comme stagiaires travaillant dans les domaines d'intérêt de l'Organisation pour des périodes d'un à trois mois. Plusieurs aides ou bourses étudiantes sont également disponibles.

www.unesco.org/fellowship



Koichiro Matsuura, du Japon, a été élu Directeur général en 1999.

Depuis 1946, l'UNESCO a été dirigée par :
Julian Huxley, Royaume-Uni (1946-1948)
Jaime Torres Bodet, Mexique (1948-1952)
John W. Taylor, États-Unis (1952-1953)
Luther Evans, États-Unis (1953-1958)
Vittorino Veronese, Italie (1958-1961)
René Maheu, France (1961-1974)
Amadou-Mahtar M'Bow, Sénégal (1974-1987)
Federico Mayor, Espagne (1987-1999)

Les dates clés de l'UNESCO



Une maison d'édition internationale

Les Éditions de l'UNESCO publient environ 120 titres par an sous leur propre nom ou en coédition avec des éditeurs universitaires et commerciaux. La plupart des ouvrages sont édités en anglais et en français. D'autres le sont dans les quatre autres langues officielles de l'Organisation (arabe, chinois, russe et espagnol). De nombreux titres de l'UNESCO sont publiés dans 70 autres langues, à travers des accords avec des éditeurs privés ou institutionnels. Les livres de l'UNESCO, les cartes scientifiques,

les CDRom, les DVD et les vidéos sont disponibles grâce à un réseau de distributeurs nationaux dans 100 pays et peuvent être consultés dans des bibliothèques dépositaires de l'UNESCO dans quelque 160 pays.

Le catalogue et une sélection de livres numériques sont également disponibles en ligne. www.unesco.org/publishing



Les Prix UNESCO

L'UNESCO décerne 35 Prix internationaux dans ses domaines de compétence, tels que le Prix Félix Houphouët-Boigny pour la recherche de la paix, le Prix L'ORÉAL-UNESCO pour les Femmes et la Science, ainsi que plusieurs prix internationaux pour l'alphabétisation. Le montant des prix annuels et biennaux varie entre 20 000 et 150 000 dollars. www.unesco.org/prizes

16 novembre 1945 : les représentants de 37 pays se réunissent à Londres pour signer l'Acte constitutif de l'UNESCO qui entre en vigueur le 4 novembre 1946, après ratification par 20 pays signataires.

1948 : L'UNESCO recommande aux États membres de rendre l'éducation primaire obligatoire et universelle.

1952 : Une conférence intergouvernementale réunie par l'UNESCO adopte la Convention universelle sur le droit d'auteur. Dans les décennies qui ont suivi la seconde guerre mondiale, la Convention a servi à étendre la protection du droit d'auteur à de nombreux États qui n'étaient pas parties à la Convention de Berne pour la protection des œuvres littéraires et artistiques (1886).

1956 : La République d'Afrique du Sud se retire de l'UNESCO en se plaignant que certaines publications de l'Organisation « interfèrent » dans les « problèmes raciaux » du pays. L'État rejoint l'Organisation en 1994, sous la présidence de Nelson Mandela.

1958 : Inauguration du siège permanent de l'UNESCO à Paris, conçu par Marcel Breuer (États-Unis), Pier-Luigi Nervi (Italie) et Bernard Zehruss (France).

1960 : Lancement de la Campagne de Nubie en Égypte pour déplacer le Grand Temple d'Abou Simbel et éviter son inondation par le Nil lors de la construction du barrage d'Assouan. Pendant cette campagne qui a duré 20 ans, 22 monuments et éléments architecturaux ont été déplacés. Ce fut la première et la plus importante d'une série de campagnes parmi lesquelles celles de Mohenjo (Pakistan), de Fès (Maroc), de Kathmandu (Népal), de Borobudur (Indonésie) et de l'Acropole d'Athènes (Grèce).

1968 : L'UNESCO organise la première conférence intergouvernementale visant à réconcilier l'environnement et le développement, ce qu'on appelle maintenant le « développement durable ». Cela a conduit à la création du Programme « L'Homme et la Biosphère » (Man and the Biosphere, MAB) de l'UNESCO.

1972 : La Convention concernant la Protection du Patrimoine culturel et naturel mondial est adoptée. Le Comité du patrimoine mondial est créé en 1976 et les premiers sites sont inscrits sur la Liste du patrimoine mondial en 1978.

1974 : S.S. le Pape Paul VI remet le Prix Jean XXIII pour la Paix à l'UNESCO.

1975 : L'Université des Nations Unies est créée à Tokyo sous les auspices des Nations Unies et de l'UNESCO.

1978 : L'UNESCO adopte la Déclaration sur la race et les préjugés raciaux. Des rapports publiés par la suite sur le sujet par le Directeur général ont servi à discréditer et à réfuter les bases pseudo-scientifiques du racisme.

1980 : Les deux premiers tomes de « L'Histoire générale de l'Afrique » de l'UNESCO sont publiés. Des séries d'ouvrages similaires portent sur d'autres régions, notamment l'Asie centrale et les Caraïbes.

1984 : Les États-Unis se retirent de l'Organisation en raison, entre autres, d'un désaccord sur la gestion. Le Royaume-Uni et Singapour se retirent en 1985. Le budget de l'Organisation chute considérablement.

1990 : La Conférence mondiale sur l'Éducation pour tous, qui se tient à Jomtiem, Thaïlande, lance un mouvement mondial pour fournir une éducation de base à tous les enfants, jeunes et adultes. Dix ans plus tard, à Dakar (Sénégal), le Forum mondial sur l'Éducation engage les États à achever l'éducation de base pour tous en 2015.

1992 : Création du programme Mémoire du Monde pour protéger les trésors irremplaçables des bibliothèques et les collections d'archives. Il comporte aujourd'hui également des archives sonores, cinématographiques et télévisuelles.

1997 : Le Royaume-Uni revient à l'UNESCO.

1998 : L'Assemblée générale des Nations Unies fait sienne la Déclaration universelle sur le génome humain et les droits de l'homme, développée et adoptée par l'UNESCO en 1997.

1999 : Le Directeur général, Koichiro Matsuura, entreprend de grandes réformes pour restructurer et décentraliser le personnel et les activités de l'UNESCO.

2001 : La Déclaration universelle sur la Diversité culturelle de l'UNESCO est adoptée par la Conférence générale.

2002 : Les États-Unis annoncent leur intention de revenir à l'UNESCO.

éducation



éducation

■ Aujourd'hui **862 millions de citoyens du monde sont analphabètes**, selon l'Institut de statistique de l'UNESCO. De plus, un enfant sur cinq dans les classes d'âge de 6 à 11 ans – soit environ 115 millions d'enfants – ne va pas à l'école. 56 % de ces enfants sont des filles.

La communauté internationale s'est engagée à renverser ces tendances et à atteindre l'**Éducation pour tous (EPT)** en 2015. Le Forum mondial sur l'éducation (Dakar 2000) a fixé 6 objectifs pour 2015 :

- ① développer la protection et l'éducation de la petite enfance
 - ② améliorer l'accès à l'école et atteindre la scolarité gratuite et de qualité pour tous les enfants en âge d'être scolarisés dans le primaire
 - ③ augmenter sérieusement les opportunités d'apprendre données aux jeunes et aux adultes
 - ④ améliorer de 50 % le niveau d'alphabétisation des adultes
 - ⑤ éliminer les disparités de scolarisation entre les sexes
 - ⑥ améliorer sous tous ses aspects la qualité de l'éducation.
- www.unesco.org/education/efa/wef_2000

L'UNESCO orchestre les efforts mondiaux visant à atteindre ces objectifs. Elle s'attache à mobiliser les volontés politiques et à coordonner les efforts de toutes les parties prenantes parmi lesquelles les partenaires de développement, gouvernements, ONG et la société civile. L'EPT est au cœur des grandes actions de l'UNESCO pour :

- assister les pays dans la formulation de leurs politiques éducatives
 - développer et diffuser des matériels – bonnes pratiques, manuels scolaires, kits de formation des enseignants – conçus pour couvrir un large éventail de questions, du développement durable à l'éducation pour la paix
 - établir de nouvelles normes et standards, par exemple pour l'enseignement professionnel et technique et en matière de reconnaissance des diplômes de l'enseignement supérieur
 - identifier les tendances actuelles et les stratégies appropriées pour répondre aux nouveaux problèmes affectant l'éducation, comme le sida
 - porter une attention particulière à l'Afrique, aux pays les moins avancés et aux neuf pays les plus peuplés qui abritent plus de 70 % des analphabètes adultes du monde et près de la moitié des enfants non scolarisés
 - développer de nouvelles méthodes pour fournir un enseignement aux personnes ayant des besoins spéciaux, vivant dans la rue, dans des zones de conflits ou d'urgence
 - faciliter des partenariats entre les acteurs publics, privés et non gouvernementaux pour assurer une meilleure coordination des efforts et entretenir l'engagement politique.
- www.unesco.org/education/efa

Quelque 500 chaires et réseaux universitaires UNESCO ont été créés dans plus de 100 pays pour promouvoir la coopération internationale dans l'enseignement supérieur.

www.unesco.org/education/educprog/unitwin

L'objectif de **l'égalité entre les sexes**, présent à travers toutes ces actions, est aussi l'objet d'une série de projets sur le terrain, qui vont des programmes d'éducation à distance et des systèmes de microcrédit dans les zones rurales à des services de conseil aux femmes et aux filles en Afrique.

www.unesco.org/education/mebam

Pour aider les personnes à vivre ensemble,

l'UNESCO encourage de nouvelles approches éducatives pour les droits de l'homme et le développement durable, tout en aidant à réformer les programmes et à réviser les manuels scolaires pour refléter les besoins socio-culturels et promouvoir une culture de paix. Ces activités et d'autres sous-tendent son mandat de leader de la Décennie internationale des Nations Unies de la promotion d'une culture de la non-violence et de la paix au profit des enfants du monde (2001-2010) et de la Décennie des Nations Unies de l'éducation au développement durable (2005-2014).

www.unesco.org/iycp

L'UNESCO est aussi l'agence chef de file de la **Décennie des Nations Unies pour l'Alphabétisation**, qui a débuté en 2003. Tout en coordonnant les initiatives des différents partenaires, l'UNESCO développe de nouveaux outils pour mesurer l'impact des campagnes et des programmes d'alphabétisation. L'UNESCO estime que si les tendances actuelles se maintiennent, la population des adultes analphabètes tombera à 824 millions en 2010, ce qui représentera encore un adulte sur six.

www.unesco.org/education/litdecade

Instituts et centres spécialisés de l'UNESCO dans le domaine de l'éducation

- Bureau international d'éducation (BIE, Genève) www.ibe.unesco.org
- Institut international de l'UNESCO pour le renforcement des capacités en Afrique (IIRCA, Addis-Abeba)
- Institut international de planification de l'éducation (IIPÉ) (Paris) www.unesco.org/iiep
- Institut international pour l'enseignement supérieur en Amérique latine et dans les Caraïbes (IESALC, Caracas)
- Institut de l'UNESCO pour l'application des technologies de l'information à l'éducation (ITIE, Moscou) www.iite.ru
- Institut de l'UNESCO pour l'éducation (IUE, Hambourg) www.unesco.org/education/iue
- Centre européen de l'UNESCO pour l'enseignement supérieur (CEPES, Bucarest) www.cepes.ro
- Centre international pour l'enseignement technique et la formation professionnelle (UNEVOC, Bonn) www.unevoc.unesco.org

L'Institut de statistique de l'UNESCO (Montréal) fournit des données sur tous les domaines de compétence de l'Organisation. www.unesco.org/statistics

culture

■ **L'UNESCO est à l'avant-garde des initiatives internationales en matière de protection du patrimoine.** La Convention pour la protection du patrimoine mondial culturel et naturel, adoptée en 1972, est fondée sur l'idée que certains sites ont une valeur universelle exceptionnelle et devraient, de ce fait, faire partie du patrimoine commun de l'humanité. Sans préjudice pour la souveraineté nationale et les droits de propriété prévus par les législations nationales, les États parties à la Convention reconnaissent que la protection du patrimoine mondial est le devoir de la communauté internationale dans son ensemble. La **Liste du patrimoine mondial** comprend à l'heure actuelle plus de 700 sites naturels et culturels, du Taj Mahal de l'Inde à la vieille ville de Tombouctou au Mali, en passant par des merveilles naturelles comme la Grande Barrière de corail en Australie. Le Centre du patrimoine mondial est le secrétariat permanent de la Convention.

<http://whc.unesco.org>

L'UNESCO fournit une assistance technique à la sauvegarde des sites exceptionnels, tels que l'ancienne capitale khmer d'Angkor (Cambodge) et la ville de Fès au Maroc. Un nouveau projet est en cours en Afghanistan, dont le patrimoine culturel est l'un des plus riches au monde.

Cette première dimension de notre patrimoine commun – les monuments culturels et les sites naturels – n'est pas la seule. On trouve une très grande variété d'expressions culturelles, en particulier dans les pays en développement, sous la forme de patrimoine immatériel : festivals, chansons, langues et lieux de rassemblement qui nourrissent la créativité et la solidarité. L'UNESCO développe le premier instrument juridique international visant à protéger ce patrimoine. Un jury international a choisi les 19 premiers **Chefs-d'œuvre du patrimoine oral et immatériel de l'humanité** en 2001 ; il ajoutera régulièrement d'autres chefs d'œuvre à cette liste, destinée à offrir une protection juridique et une aide financière.

www.unesco.org/culture/heritage/intangible



En adoptant la **Déclaration universelle sur la diversité culturelle** en 2001, les États membres de l'UNESCO ont réaffirmé leur conviction que la diversité culturelle est l'une des racines du développement, qu'elle est « aussi nécessaire à l'espèce humaine que la biodiversité l'est à la nature » et ils ont rejeté catégoriquement l'idée que les conflits entre cultures et civilisations étaient inévitables.

www.unesco.org/culture/pluralism

L'UNESCO travaille sur divers fronts pour mettre en œuvre les principes et le plan d'action de la Déclaration qui vise à promouvoir le **dialogue entre les cultures et les civilisations**.

Des Routes de la soie à la Route de l'esclave, plusieurs programmes de recherche universitaires ont mis en lumière les forces, positives et négatives, qui ont façonné la diversité culturelle par le passé et la façonnent dans le présent. Des études comme *l'Atlas des langues en danger de disparition* soulignent la nécessité de préserver la diversité culturelle, et *l'Index Translationum* fournit une bibliographie internationale des œuvres traduites.

www.unesco.org/culture/xtrans

L'UNESCO construit une **Alliance globale pour la diversité culturelle** qui fait naître de nouveaux partenariats entre les acteurs publics et privés pour soutenir les industries culturelles locales – comme la musique et l'édition – dans les pays en développement. L'alliance va développer de nouvelles méthodologies, actions et stratégies visant à réduire les déséquilibres commerciaux en matière de biens culturels, notamment entre le Nord et le Sud, tout en prévenant le piratage et en assurant le respect du droit d'auteur au plan international.

www.unesco.org/culture/alliance

Les instruments juridiques clés de L'UNESCO pour la culture

1950 : Accord pour l'importation d'objets de caractère éducatif, scientifique ou culturel (Accord de Florence) et son Protocole (Nairobi, 1976) pour améliorer la circulation des connaissances.

1952 : Convention universelle sur le droit d'auteur, révisée en 1971, elle protège la propriété intellectuelle – de la littérature aux textes scientifiques et des films à la sculpture – avec le célèbre petit signe ©.

1954 : Convention pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé.

1970 : Convention concernant les mesures à prendre pour interdire et empêcher l'importation, l'exportation et le transfert de propriété illicites des biens culturels. C'est la clé de voûte des initiatives internationales de répression du trafic d'objets d'art.

1972 : Convention pour la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel, la première à mettre en avant l'idée que l'humanité possède un patrimoine commun et celle qui pose la base juridique de la Liste du patrimoine mondial.

1980 : La Recommandation relative à la condition de l'artiste reconnaît les conditions de travail spéciales des artistes et leur rôle unique dans le développement de la société.

2001 : Convention sur la protection du patrimoine culturel subaquatique, la première à protéger des sites tels que le Phare d'Alexandrie en Égypte et des épaves de navire de plus de 100 ans.

2001 : La Conférence générale de l'UNESCO adopte la Déclaration universelle sur la diversité culturelle qui est reconnue comme un patrimoine commun de l'humanité.

Sciences naturelles

■ L'UNESCO a commencé à tirer le signal d'alarme sur le besoin de développement durable en organisant en 1968 une importante conférence qui remettait en cause notre exploitation sans retenue de la nature. Depuis, l'Organisation a développé plusieurs programmes internationaux pour mieux comprendre et gérer les ressources de la Terre.

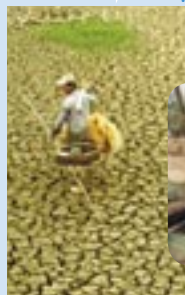
L'eau est une priorité majeure de l'UNESCO.

Le **Programme hydrologique international (PHI)** vise à fournir des connaissances scientifiques, des formations techniques et des conseils stratégiques pour gérer cette précieuse ressource efficacement, équitablement et dans le respect de l'environnement. Le PHI est aussi impliqué dans le développement d'outils et de stratégies de prévention des conflits dus à l'eau entre les pays ou au sein d'un même pays. www.unesco.org/water/ihp
L'**Institut UNESCO-IHE d'éducation relative à l'eau** (Delft, Pays-Bas), est au centre d'un réseau mondial de partenariats pour l'éducation et la création de compétences dans ce domaine. www.ihe.nl

La **Commission océanographique intergouvernementale (COI)**. En coordonnant la recherche des agences et des instituts des Nations Unies, le COI surveille en permanence les conditions océaniques afin d'améliorer les prévisions météorologiques, de prédire l'apparition d'El Niño et de pouvoir donner l'alerte suffisamment tôt en cas de tsunamis ou d'ouragans. La COI aide aussi à construire le Système mondial d'observation de l'océan (GOOS), qui reliera les données fournies par les bouées, bateaux et satellites spéciaux pour mieux comprendre les liens entre les courants marins et le climat. www.unesco.org/ioc

Programme L'Homme et la biosphère (MAB).

Dans ce réseau de plus de 400 réserves, on trouve des lieux représentatifs de la grande majorité des écosystèmes existant sur terre. Chaque réserve de biosphère est comme un « laboratoire vivant » qui teste les méthodes de gestion des ressources naturelles tout en favorisant le développement économique. www.unesco.org/mab



© PNUE

L'UNESCO travaille avec une large palette d'agences des Nations Unies, d'organisations et d'ONG scientifiques et technologiques. Le Conseil international pour la Science (CIUS) - une organisation qui chapeaute les académies des sciences et conseils de recherche - et le Conseil international des sciences de l'ingénieur et de la technologie (ICET) sont deux de ses principaux partenaires. www.icsu.org



Programme international de corrélation géologique (PIGC).

Avec l'aide de l'Union internationale des sciences géologiques, des scientifiques de plus de 150 pays mettent en œuvre des techniques d'évaluation des ressources en énergie et des ressources minérales tout en améliorant les connaissances de base sur les processus géologiques de la Terre et en réduisant les risques de catastrophes naturelles dans les pays en développement. www.unesco.org/science/earthsciences/igcp

Plate-forme Régions côtières et Petites îles.

Grâce à une utilisation innovante des nouvelles technologies de l'information, les petites îles sont dotées d'une voix mondiale dans la société du savoir d'aujourd'hui, et travaillent ensemble au développement et à la diffusion des « bonnes pratiques côtières ». www.unesco.org/csi

Prévenir la fuite des cerveaux

Sous les auspices de l'UNESCO et de l'Agence internationale de l'énergie atomique, le **Centre international de physique théorique Abdus Salam** assure la promotion de la recherche en physique et en mathématiques dans les pays en développement, notamment en offrant aux scientifiques des formations qu'ils ne peuvent pas trouver dans leurs pays d'origine. Basé à Trieste (Italie), le centre accueille plus de 4 000 scientifiques chaque année et constitue la base de plusieurs programmes, parmi lesquels l'**Académie des sciences du Tiers Monde** qui compte plus de 600 correspondants et correspondants associés. www.ictp.trieste.it
www.twas.org

Le Programme Énergie renouvelable

aide les pays en développement à définir et mettre en œuvre des programmes d'énergies renouvelables, parmi lesquelles l'énergie solaire, tout en sensibilisant le grand public à leur importance et à leur efficacité. www.unesco.org/science/wsp

Le Rapport mondial sur le développement des ressources en eau

fournit une étude générale – à la fois la plus vaste et la plus actualisée qui soit – de la situation de cette ressource. Chaque agence et organe des Nations Unies s'occupant de l'eau y a contribué en évaluant les progrès dans des domaines liés à l'eau, tels que la santé, l'alimentation, les écosystèmes, les villes, l'industrie, l'énergie, la gestion des risques et la gouvernance. L'UNESCO héberge le secrétariat des 23 partenaires des Nations Unies, qui constituent le Programme mondial pour l'évaluation des ressources en eau (WWAP). www.unesco.org/water/wwap



communication et information

L'UNESCO aide les bibliothèques et les archives à passer à l'âge numérique. Par exemple, en numérisant les parchemins de l'Académie lituanienne des sciences ou les extraordinaires manuscrits scientifiques des civilisations arabe et islamique, l'UNESCO améliore l'accès à une information culturellement diversifiée.

L'Organisation a joué un rôle essentiel dans la conception et la construction de la Bibliotheca Alexandrina, la plus grande bibliothèque du Moyen-Orient et de l'Afrique, inspirée par l'institution légendaire fondée il y a plus de 2000 ans par Ptolémée 1^{er}.

Mémoire du monde

À travers le Programme de l'UNESCO Mémoire du monde, un comité consultatif international tient un registre pour protéger et numériser le patrimoine documentaire de valeur universelle. Des pièces inestimables parmi lesquelles on trouve la Collection Schubert de la Bibliothèque de la ville de Vienne, la plus ancienne version écrite du Coran, connue comme le Mushaf d'Othman, ainsi que la plus vaste collection de musique traditionnelle chinoise.

www.unesco.org/webworld/mdm



© G.Zugman/Snohetta S.A.

La communication, l'information et le savoir sont des éléments moteurs du développement durable. Pour l'UNESCO, ils doivent également devenir les outils de base permettant aux pauvres d'améliorer leurs conditions de vie. Pour construire des sociétés du savoir, **l'Organisation met l'accent sur les dimensions humaines du fossé numérique** : diversité culturelle et linguistique des contenus, accès et utilisation par la société civile. www.unesco.org/webworld

Un élément essentiel de cette stratégie réside dans la promotion de l'accès à l'information à travers un grand éventail d'actions. Par exemple, l'UNESCO crée des opportunités de formation aux technologies de l'information et de la communication (TIC) en particulier pour les femmes et les jeunes, tout en développant et en diffusant des logiciels gratuits. L'UNESCO soutient également des centres multimédia communautaires et des télé-centres dans les zones isolées des pays en développement.



Tout en comblant le fossé numérique, **l'UNESCO promeut la liberté d'expression et la liberté de la presse comme un droit de l'homme fondamental**. En fournissant des conseils stratégiques et en mettant en place des réseaux, l'Organisation encourage les gouvernements à développer des normes et des instruments légaux pour défendre ce principe. L'UNESCO fournit également une aide directe aux médias indépendants et pluralistes, notamment dans les pays en transition et dans les zones de conflits et de post-conflits. En Afghanistan, par exemple, l'UNESCO travaille avec le gouvernement et des professionnels des médias pour mettre au point des lois favorables à la liberté tout en offrant une aide directe pour relancer le journal indépendant *Kabul Weekly* et l'agence de presse nationale.

L'UNESCO sert de « **chien de garde** » à **la liberté de la presse** en dénonçant publiquement les atteintes les plus graves, comme l'assassinat et l'emprisonnement des professionnels des médias. Elle travaille à la protection des individus menacés grâce aux canaux diplomatiques. De plus, le Prix UNESCO/Guillermo Cano pour la liberté de la presse, doté de 25 000 dollars, est décerné chaque année à des personnes ou organismes ayant pris des risques pour défendre la liberté d'expression.



Le Programme international pour le développement de la communication (PIDC) œuvre à améliorer les ressources techniques et humaines des médias indépendants et pluralistes dans les pays en développement et dans les pays en transition. Le PIDC aide à financer tout un éventail de projets : des cours de formation à la modernisation des agences de presse et des organismes de radiodiffusion, en passant par le soutien de médias communautaires. www.unesco.org/webworld/ipdc

Le Programme de l'UNESCO pour un contenu créatif cherche à stimuler l'innovation dans la production locale de contenu pour la télévision, la radio et les nouveaux médias des pays en développement. En promouvant la diversité culturelle et linguistique, l'UNESCO aide à construire des sociétés du savoir auxquelles les communautés non privilégiées pourront pleinement participer. <http://portal.unesco.org/ci/cc>

À travers le Programme Information pour tous (IFAP), l'UNESCO encourage le débat sur les défis politiques, éthiques et sociétaux liés à l'émergence d'une société mondiale du savoir et développe des projets pour la promotion d'un accès équitable à l'information. Le programme sert de plate-forme pour des débats stratégiques internationaux et des orientations promouvant l'accès à l'information et sa conservation. unesco.org/webworld/ifap

Sciences sociales et humaines

L'UNESCO place l'éthique et les droits de l'homme au cœur de ses préoccupations

■ Dans le secteur de la science et de la technologie – notamment la bioéthique – l'Organisation développe des orientations éthiques, des normes et des instruments juridiques.

▼ Ainsi la Déclaration universelle sur le génome humain et les droits de l'homme, réalisée par le Comité international de bioéthique de l'UNESCO (CIB) et adoptée en 1997. Cette déclaration révolutionnaire sert de référence juridique et de base de réflexion sur des questions aussi fondamentales que le clonage humain. Une nouvelle déclaration sur les données génétiques humaines est actuellement en préparation.

▼ La Commission mondiale de l'éthique des connaissances scientifiques et des technologies (COMEST) rassemble des intellectuels et des scientifiques reconnus pour mettre au point des orientations éthiques dans quatre domaines : espace, société de l'information, énergie et eau douce.
www.unesco.org/ethics



La **Revue internationale des sciences sociales**, publiée

en six langues, vise à construire un pont entre les communautés de spécialistes en sciences sociales qui travaillent dans différents secteurs et dans différentes régions.

www.unesco.org/issj

De l'enseignant d'une école à classe unique en Afrique aux ministres de l'Éducation en Asie, l'UNESCO travaille à tous les niveaux pour promouvoir la diffusion d'information et l'éducation en faveur des droits de l'homme. En fournissant du matériel pour la formation des enseignants, en organisant des conférences et en aidant à développer des stratégies et des réseaux nationaux, régionaux et internationaux, l'UNESCO s'efforce de faire des droits de l'homme et de la lutte contre la discrimination et l'intolérance des thèmes essentiels de la recherche et de la prise de décision. Tout en promouvant les conventions et les instruments internationaux liés à la Déclaration universelle des Droits de l'homme, l'Organisation encourage également la recherche dans des secteurs négligés des droits de l'homme, liés aux questions culturelles et sociales, comme l'égalité des sexes et le droit à l'éducation.



© Govt of Japan



© FAO



© Still Pictures/P. Frishmuth

▼ L'approche éthique de l'UNESCO concernant le progrès scientifique s'applique également aux grandes transformations sociales liées à la mondialisation. À travers son **Programme MOST Gestion des transformations sociales**, l'UNESCO mène des études sur des sujets tels que l'urbanisme et la gouvernance à travers un éventail de projets de terrain, de consultations et de réseaux universitaires. Le MOST se concentre de plus en plus sur la recherche pouvant aider les gouvernements nationaux ou locaux à développer les politiques et les structures appropriées dans les sociétés multiculturelles, en mettant l'accent sur l'inclusion sociale et l'**éradication de la pauvreté**.

www.unesco.org/most

Soulignant l'importance des **études de prospective**, l'UNESCO joue un rôle essentiel de forum éthique, philosophique et scientifique sur des questions qui vont de la sécurité humaine et de la prévention des conflits au dialogue interculturel, aux transformations sociales, à la citoyenneté et à la mondialisation.

Les **Entretiens du XXI^e siècle**, qui se tiennent régulièrement dans différentes parties du monde, rassemblent des scientifiques, des philosophes, des chercheurs et des artistes pour discuter des questions fondamentales qui dessinent les sociétés.

www.unesco.org/shs